S. E. le Cardinal Mercier

A QUÉBEC

S. Ém. le cardinal Mercier était à Québec les 1er et 2 novembre courant.

Pendant cinq longues années d'angoisses et de deuils, la voix du vénérable Archevêque de Malines n'a cessé de s'élever du fond de la Belgique envahie et de retentir par le monde, plus haute que tous les bruits de la guerre. Les catholiques écoutaient, dans une émotion profonde. Récits sans amertume, mais combien poignants de la "douloureuse passion de la Belgique "; protestations indignées contre le crime : fermes revendications des immunités de l'Église ; affirmations nettes et claires du droit chrétien de la guerre; expression des principes de la saine philosophie sur les devoirs envers la patrie et envers l'autorité légitime ; témoignages rendus à la droiture et à la vaillance; enseignements et conseils salutaires, consolations pleines de douceur, paroles d'espoir...—les lettres et les discours de Son Éminence depuis 1914 forment, suivant l'expression du cardinal Amette, une "œuvre admirable de doctrine évangélique, de sollicitude pastorale et de courage patriotique ". Et monseigneur Fuzet, archevêque de Rouen, primat de Normandie, lui écrivait : "Au milieu des horreurs dont nous sommes témoins, soyez bénie, Éminence, d'avoir fait revivre à nos veux, dans une vraie beauté de splendeur morale, la figure des saints évêques défenseurs de la cité, les champions intrépides de l'indépendance de l'Église."

S. Ém. le cardinal Mercier apparaît, en effet, dans la grande guerre, comme le Defensor civitatis; le savant, le philosophe, le docteur, appelé jadis par Léon XIII à introduire le Thomisme à Louvain, est devenu, parce que sa patrie allait périr, "un prophète de libération, entendu d'un bout du monde à l'autre," Et, par les gestes qu'il a faits, par les paroles qu'il a dites, le Prince de l'Église a, seul, remporté sur l'Allemagne une victoire morale, qui a précédé celle des armes, et qui l'égale.

Dans la lutte qu'il a soutenue, Son Éminence devait singulièrement élever le débat : il n'a pas seulement sauvegardé la Cité belge, sa patrie : il a proclamé la Vérité en face de l'erreur, protégé la Civilisation contre la barbarie, défendu le Droit contre l'injustice. L'Archevêque de Malines entre dans l'histoire de l'Église et du monde comme Défenseur du Droit.

Nous nous inclinons avec vénération devant la grande et noble figure de S. Ém. le cardinal Mercier; nous le prions d'agréer l'hommage respectueux de notre admiration, et nous formons des vœux pour que, sous sa direction et d'après ses enseignements, se reconstruise sa chère Université de Louvain et se rétablisse sa patrie.

ADJUTOR RIVARD.

Prof. à l'Université Laval.

UN TRAIT D'ALPHONSE KARR

Alphonse Karr, lorsqu'il habitait Saint-Raphaël était voisin d'un grand seigneur russe, lequel possédait une magnifique bibliothèque. Le romancier, ayant besoin de consulter un livre, pria par un billet le riche Slave de le lui prêter.

Celui-ci répondit verbalement au messager :

— Dites à M. Alphonse Karr que ma bibliothèque est tout entière à sa disposition, mais que jamais aucun livre n'en sort. Il peut venir chez moi tant qu'il youdra.

L'auteur de Sous les tilleuls, qui vivait comme un ours, ne profita pas de l'invitation et se tint coi. Quelque temps après, comme il échenillait les rosiers de sa villa, il surprit un colloque entre son jardinier et celui du prince:

— Qu'y a-t-il?

— Monsieur, c'est le voisin qui vous prie de lui prêter vos arrosoirs.

Le moment de la riposte était venu. Alphonse Karr se retourna vers l'ambassadeur en sabots et, à son tour, répliqua majestueusement:

— Allez dire à votre maître que mes arrosoirs ne sortent pas d'ici, mais qu'ils sont tous et toujours à sa disposition, à la condition que le prince vienne arroser chez moi.